



NORMANDIE
connectée.

HEY ! COWORKING

Créé en 2017, Hey ! Coworking est le premier espace de coworking labellisé Tiers-Lieux Normandie en centre-ville de Caen.

Un projet à deux

C'est en couple qu'Emmanuelle, graphiste indépendante et Sylvain, en télétravail depuis une dizaine d'années, ont développé leur projet. « Nous avons besoin d'espace de travail et de sociabilité et nous avons constaté qu'il n'y avait aucun lieu de coworking à Caen intra muros. D'où l'idée de monter notre propre structure. »

Pour cela, ils décident d'aller voir ce qui se fait ailleurs, dans certains coworking déjà présents dans la région Normandie mais aussi à la Cordée en Bretagne et à la Mutinerie à Paris, notamment pour s'inspirer de leur modèle économique et commercial, à une échelle plus modeste. « Il nous a fallu un an pour monter notre projet. Nous avons fait le choix de créer une SAS pour l'activité commerciale et de devenir propriétaire des lieux. ». Avec une idée bien précise de la qualité de prestations qu'ils souhaitaient offrir aux coworkers, que Sylvain résume avec humour en trois mots : Wifi irréprochable, déco sympa et un super bon café.

Chez Hey ! Coworking, tout en effet a été prévu pour offrir les meilleures conditions de travail, dans un cadre soigné, avec des bureaux confortables et des formules souples d'utilisation des lieux pour les coworkers, nomades comme résidents.

Un espace partagé et des idées en partage

Pas de coworking sans espaces ouverts, Emmanuelle et Sylvain sont très attachés à ce principe et ne veulent surtout pas devenir des loueurs de bureaux. Même si les salles de réunions sont présentes et essentielles, pour eux l'openspace est ce qui permet de faire communauté, de favoriser les échanges et la collaboration entre des personnes qui n'étaient pas initialement amenées à se rencontrer (architecte, courtier en assurances, musicien, graphiste, salariés en télétravail, porteurs de projets...). Cet esprit collaboratif porte ses fruits puisque Hey ! Coworking a été lauréat en 2020 de l'appel à projets « Fabrique d'initiatives » pour le développement d'un système de pointage pour les coworkers nomades. Un projet élaboré en collaboration avec Rives Droite et le Dôme, deux autres Tiers-Lieux caennais labellisés "région".

Un modèle encore fragile

“Notre modèle est indépendant, humble mais commercial, là où d'autres peuvent être davantage alternatifs, voire associatifs. Cela n'empêche pas le sens commun et d'avoir un rapport à l'économie raisonnée ” assument les deux fondateurs. Pour l'instant, les revenus générés permettent de couvrir les charges mais ne sont pas suffisants

pour assurer des revenus.

Bien sûr, la crise sanitaire qui se prolonge a ralenti les activités, comme dans beaucoup d'autres tiers- lieux. Emmanuelle et Sylvain ne baissent pas les bras pour autant : « Nous sommes labellisés, connus et reconnus au sein du réseau Tiers-Lieux Normandie et nous avons une certaine notoriété. A nous de trouver de nouvelles opportunités de développement, notamment auprès des entreprises de la région susceptibles de mettre certains de leurs salariés autonomes en télétravail. ».

Tiers-Lieux